

L'approche orientante au Québec : sa nécessité pour les jeunes et son application dans les écoles

Roland Louis, Ph.D.
Université de Sherbrooke, Québec, Canada

**COMMUNICATION DANS LE CADRE
DU
SÉMINAIRE SUR L'ORIENTATION ET L'ÉMERGENCE EDUCATIVE**

Taranto, Italie, 10 octobre 2008

L'approche orientante au Québec : sa nécessité et son application
Roland Louis, Ph.D.
Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

Taranto, Italie, 10 octobre 2008

Introduction

La présente communication traite du contexte qui a nécessité, au Québec, la révision des pratiques en matière d'orientation et d'information scolaire et professionnelle des jeunes. Elle portera aussi sur la définition du concept tel qu'adopté au Québec et des conditions de la mise en application de l'approche orientante.

De la nécessité d'une nouvelle approche en orientation des jeunes.

1. Les enjeux et défis pour les institutions de formation

Dès la fin des années 1980, les institutions de formation, partout dans le monde, font face à de fortes pressions qui les poussent vers un changement en profondeur de leur pratique de formation. Ce mouvement de changement devient important et digne d'être étudié du fait qu'il est avant tout politique et représente les efforts de plusieurs pays dans la conquête d'une place stratégique dans un nouveau marché de plus en plus diversifié. Étudions dans les lignes qui suivent les forces qui interagissent entre elles et poussent les institutions vers le changement.

Nous pouvons observer un ensemble de **forces de pression** qui agissent sur les institutions de formation. Citons :

- 1) la mondialisation des marchés qui implique, en contexte de formation :
 - a) *une pénétration des idées* : les idées débattues dans un pays donné, si éloigné qu'il soit, se répandent rapidement à d'autres pays et,
 - b) *une compétition* entre les institutions de formation. Cette compétition devient de plus en plus vive mais intéressante du fait qu'elle force les institutions à préparer des futurs professionnels ou techniciens très compétents capables de trouver leur place dans un marché international de plus en plus en plus compétitif, lui aussi. Enfin, on assiste de ce fait, à
 - c) *une internationalisation poussée* des contextes de formation et de travail. On ne forme pas pour un pays donné mais pour permettre la mobilité de la main d'œuvre.

- 2) Les changements technologiques qui permettent de véhiculer avec rapidité les idées nouvelles et offrent la possibilité de réaliser des activités complexes à un coût/efficacité généralement intéressant. Nous avons ici en tête comme exemples, les nouveaux métiers, les exigences de la technologie sur les métiers traditionnels et la facilité de la consultation électronique des banques de données existant partout dans le monde..
- 3) L'augmentation exponentielle des connaissances qui remet en question les formations axées sur l'acquisition des connaissances. Dans la mesure où les connaissances se renouvellent avec rapidité, il faut se rendre à l'évidence que toute formation doit maintenant se fonder sur le développement des compétences, la capacité de l'élève à appliquer ses connaissances pour résoudre des problèmes concrets.

En plus des forces de pression, on peut citer d'autres **forces interactives** qui rentrent en jeu. Parmi ces forces, nous citerons :

- 1) les changements démographiques qui se caractérisent par les migrations et la reconfiguration du tissu social. Par exemple, les villes centres deviennent de plus en plus surpeuplées et la diversité culturelle une réalité avec laquelle, désormais, il faut compter.
- 2) Le taux élevé d'échec et d'abandon scolaire observé dans les pays industrialisés.
- 3) L'absence de projet d'avenir et l'ambivalence des jeunes au sujet des études.
- 4) Le faible nombre d'inscription à la formation professionnelle et technique (ce qui explique en partie une pénurie de la main d'œuvre qualifiée dans certains pays industrialisés).
- 5) Des choix professionnels restreints aux stéréotypes sexistes.
- 6) La proportion importante de jeunes qui, à la fin de leurs études secondaires ont une idée peu précise de leur choix de carrière.

À côté des forces de pression et des forces interactives que nous venons de souligner, il existe toutefois des forces qui peuvent faciliter les institutions de formation à faire face aux changements. Ces **forces « facilitantes »** sont, entre autres :

- 1) la rapidité de la communication qui peut venir en aide aux institutions si elles peuvent mettre à profit cette possibilité. Il s'agit pour l'institution de profiter de cette force de pression pour en tirer certains avantages. Un

des avantages à tirer consisterait à utiliser cette force de pression pour la réduction des coûts de système, pour permettre aux élèves d'avoir accès aux informations concernant les métiers, par exemple.

- 2) Les nouvelles connaissances apportées par les recherches qui arrivent aux conclusions suivantes :
 - a) Que l'apprentissage est une construction personnelle (constructivisme).
 - b) Que le concept de soi se cristallise chez les jeunes à partir de l'âge de 8 ou 9 ans.
 - c) Que l'exploration de diverses professions stimule l'exploration de soi chez le jeune (Gingras et Dupont, 1992).
 - d) qu'une exploration personnelle et professionnelle à l'intérieur des différentes activités scolaires permettent aux élèves d'établir des liens entre ce qu'ils apprennent « en classe » et les demandes et exigences du monde du travail (Hoyt, 1980)
 - e) que le développement de carrière, du concept de soi, de la personnalité et du concept d'éducation à la carrière devraient être des préoccupations importantes de l'école et ce, dès l'école primaire.(Conseil supérieur de l'éducation, 1989)
- 3) La décentralisation des systèmes administratifs qui permet une meilleure rapidité des prises de décisions. Rappelons que les écrits dans le domaine de la décentralisation sont unanimes à souligner qu'un des effets recherchés par la décentralisation concerne la *flexibilité* des organisations face aux changements et à la mise en place de ceux-ci.

2. L'approche orientante : une solution appliquée dans les écoles du Québec

Plusieurs tentatives ont été faites par le Québec avant d'arriver à adopter l'approche orientante dans les écoles. Jusque dans les années 1980, l'orientation se faisait uniquement dans les écoles secondaires en 3^e année parce qu'à partir de la 4^e année l'élève devrait choisir les matières disciplinaires lui permettant l'entrée au CEGEP dans le parcours professionnel correspondant à son orientation. Le conseiller d'orientation était considéré comme un consultant auquel la direction de l'école pouvait référer les élèves de 3^e secondaire. Dans les années 1980, le Québec a mis en place un programme d'éducation au choix de carrière pour tous les élèves du secondaire. Ce programme n'a pas duré

longtemps puisqu'il n'a pas pu atteindre son objectif : une meilleure préparation des élèves à leur choix de carrière. Des conseillers en information scolaire et professionnelle sont engagés. Toutefois, le nombre d'élèves à « conseiller » et la capacité de toutes les écoles à offrir un tel service posaient problèmes.

Suite aux États généraux sur l'éducation, en 1996, il est proposé de mettre fin au programme d'éducation au choix de carrière et d'envisager une approche plus concertée et mieux adaptée au monde actuel. C'est dans ce processus de changement qu'a pris naissance l'approche orientante qui vise à :

- Intégrer davantage l'information et l'orientation scolaires et professionnelles au projet éducatif de l'école et à l'ensemble des services (d'enseignement et complémentaires);
- Amorcer, dès le primaire, le développement de l'identité chez l'élève et accompagner ce dernier dans son cheminement vocationnel du début à la fin du secondaire;
- Accroître le nombre de personnes-ressources qualifiées (conseillers d'orientation, conseillers d'information scolaire et professionnelle, enseignants spécialisés en éducation au choix de carrière) travaillant auprès des élèves et des enseignants;
- Mettre à la disposition des élèves des outils performants d'information et d'orientation scolaires et professionnelles efficaces, notamment à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- Susciter la participation de tous les acteurs potentiels, d'abord en favorisant les échanges de vues et la collaboration entre les enseignants et les professionnels, et ensuite en développant un véritable partenariat avec les parents et la communauté.

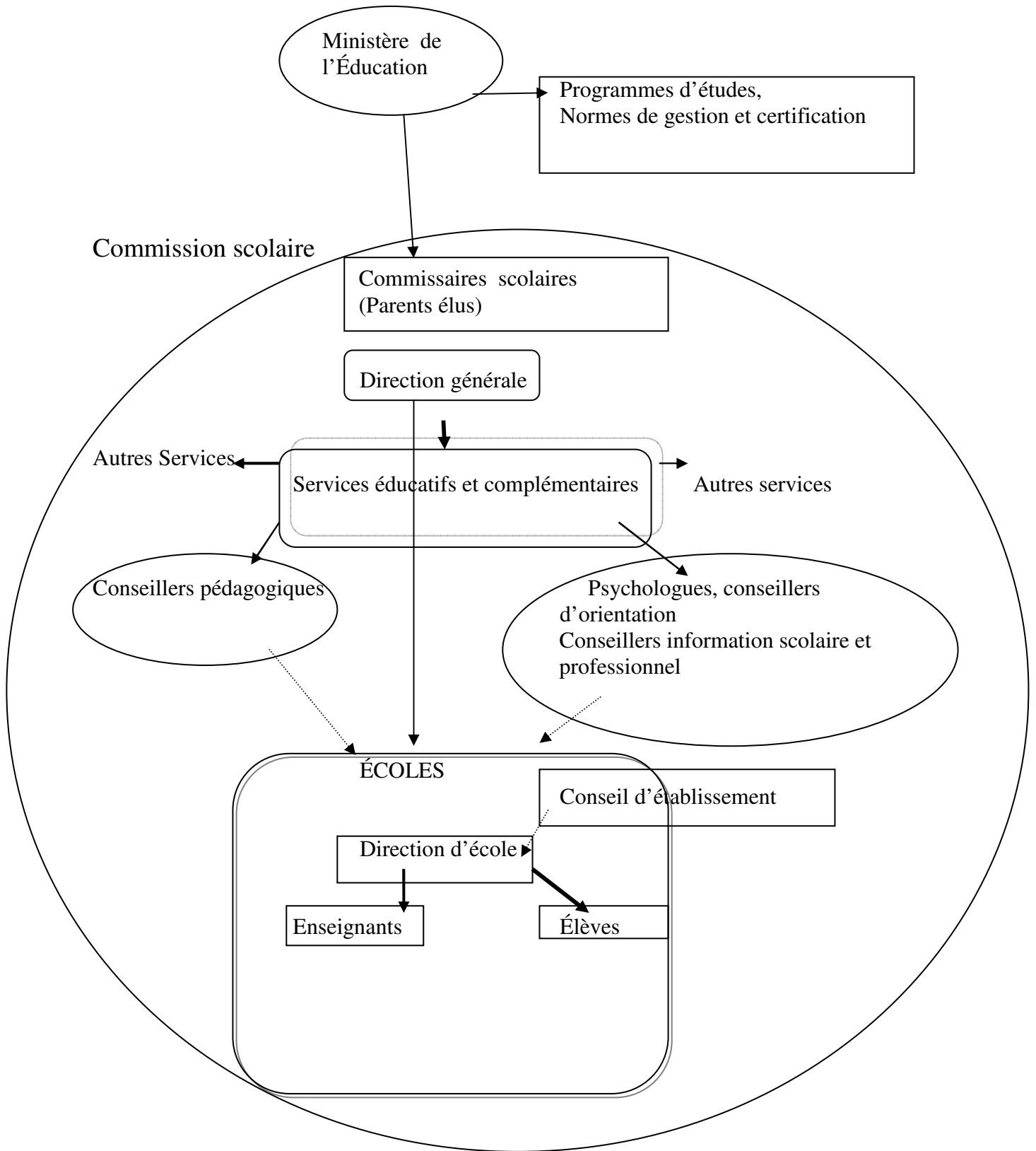
On peut définir l'approche orientante comme « une démarche concertée d'une équipe-école et de ses partenaires, débouchant sur des objectifs et la mise en place d'activités et de services éducatifs (individuels et collectifs) visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et son cheminement vocationnel ».

3. Les conditions facilitant la mise en place de l'approche orientante au Québec.

Plusieurs conditions ont permis la mise en place de l'approche orientante. Parmi ces conditions, nous ferons ressortir la structure politique et administrative du système éducatif québécois, la mise en place des nouveaux programmes de formation axés sur le développement des compétences.

La page suivante illustre le système éducatif québécois qui peut être considéré comme un système décentralisé dans lequel l'école constitue le noyau fort et central du système.

A. Structure politique et administrative des écoles du Québec



Le Ministère de l'éducation des loisirs et des sports (MELS) élabore les programmes de formation, voit aux modalités de financement des commissions scolaires et est responsable de la certification des élèves. Il définit les règles de gestion pour toutes les commissions scolaires et les écoles du Québec. La gestion des commissions scolaire étant décentralisée au niveau local, le MELS maintient des bureaux régionaux qui réunissent les gestionnaires des différentes commissions scolaires en vue de faire circuler et de partager les informations de gestion.

La commission scolaire est une instance administrative qui gère l'ensemble des écoles, primaires et secondaires sur un territoire donné. Les décisions sont prises par les commissaires élus qui représentent les contribuables de chacune des villes ou région qui composent la Commission scolaire. La décentralisation est aussi appliquée par la commission scolaire en regard des écoles. À la commission scolaire, il existe plusieurs services : le Services du transport, des ressources humaines, des ressources financières (c'est la commission scolaire qui gère et effectue les paiements de tout le personnel de la commission). Nous avons mis en lumière l'instance qui nous intéresse ici. Il s'agit des Services éducatifs dont la mission est double : offrir des services pédagogiques aux écoles et des services complémentaires (psychologie, orientation, etc..) aux élèves à travers les écoles.

Les personnes qui offrent ces services (conseillers pédagogiques, psychologues, etc..) sont au service des écoles et n'ont pas d'autorité sur les enseignants ou sur la direction de l'école.

L'école (primaire ou secondaire) est dirigée par un **directeur ou une directrice** et dépendant du nombre d'élèves, il peut y avoir des directrices adjointes ou directeurs adjoints. Un **conseil d'établissement** veille au bon fonctionnement de l'école. Il est formé d'au moins quatre parents d'élèves, quatre membres du personnel de l'école et de deux représentants de la communauté. Le conseil d'établissement adopte, entre autres, les orientations de l'école. Par exemple, le projet éducatif de l'école doit être adopté par le conseil d'établissement. Aux réunions du Conseil d'orientation le directeur d'école et les représentants de la communauté n'ont pas droit de vote. Officiellement, les parents qui veulent, peuvent, avec l'accord du Conseil d'établissement ou du directeur de l'école, participer aux différentes activités pédagogiques ou complémentaires mis en place par l'école. Cette collaboration entre l'école et les parents vont constituer une pièce importante dans la mise en place de l'approche orientante dans une école. Le nombre d'élèves dans une classe au primaire varie entre 19 dans les premières classes à 29 dans les classes supérieures. Au secondaire le maximum pour un groupe d'élèves est de 32. Un enseignant du secondaire peut enseigner à un total de 4 groupes de 32 élèves.

L'école a un **projet éducatif** approuvé par le Conseil d'établissement.

B. Les nouveaux programmes d'étude

Les nouveaux programmes d'étude ont été élaborés selon l'approche par compétences. En d'autres termes, l'enseignement et l'apprentissage doivent viser à développer chez les élèves du primaire au secondaire, à la fois des compétences disciplinaires (mathématique, français, sciences, etc.) et des compétences dites transversales. Dans les programmes d'étude on retrouve alors les aspects non disciplinaires suivants :

1. Les compétences transversales:

- d'ordre intellectuel : exploiter l'information;
- d'ordre méthodologique : exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC);
- d'ordre personnel et social : structurer son identité.

2. Les domaines généraux de formation :

Orientation et entrepreneuriat ayant pour axes de développement :

- conscience de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation;
- appropriation des stratégies liées à un projet;
- connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions.

Puisque ces aspects non disciplinaires ne font pas l'objet de cours spécifiques et doivent être développés dans le cadre de l'enseignement des disciplines, il faut trouver un moyen qui permette l'intégration de ces aspects aux disciplines. D'où l'approche orientante comme outil d'articulation permettant d'optimiser la relation entre les compétences disciplinaires, les compétences transversales et les domaines généraux de formation. En conséquence, l'approche pédagogique de l'enseignant prend une dimension nouvelle : soit de placer l'élève au cœur de son apprentissage et de l'accompagner dans la construction de nouvelles connaissances. Nous entendons par « construction de nouvelles connaissances » le fait par l'élève d'utiliser les connaissances disciplinaires, les ressources à sa disposition pour réaliser un projet personnel ou collectif ou résoudre un problème pouvant influencer son environnement personnel ou professionnel ou social (Louis, 1999). Dans le contexte de la France, Quiesse et al. (2007) considèrent le savoir s'orienter comme une métacompétence.

C. Les moyens financiers

Les commissions scolaires, dans leur budget, prévoient annuellement une allocation aux écoles afin de les aider à la mise en place et à la consolidation de l'approche orientante.

4. La pratique de l'approche orientante

Pour pouvoir intégrer l'orientation et les besoins d'information scolaire et professionnel des Jeunes dans son enseignement, l'enseignant a recours à la pédagogie de projets. Une des activités de planification de l'enseignement consiste à répertorier des projets permettant d'intégrer la discipline d'enseignement aux professions et métiers existant soit dans l'environnement des jeunes ou ailleurs. Nous présentons ci-dessous un modèle d'intégration que nous avons élaboré lors de la formation des futurs enseignants et expérimenté avec les enseignants en exercice en formation continuée (Louis, 2005).

Rattachement des disciplines scolaires au monde des activités humaines et professionnelles

But : *Monter une banque de projets pour l'enseignement et l'apprentissage,*



<i>Vie active des jeunes</i>	<i>Professions</i>	<i>Métiers techniques</i>
Gardien(ne) d'enfants Vendeur (se) Caissier (ère) Organisateur(trice) de... Animateur (trice) et responsable d'activités Aide technique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ‡ Comédien, peintre, sculpteur, maquettiste, critique d'art, metteur en scène, etc. ‡ Journalisme, romancier, écrivain, critique littéraire, etc. ▪ Chimiste, physicien, mathématicien, informaticien, ingénieur, etc. ★ Enseignant, historien, géographe, psychologue, médecin, administrateur, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Dessinateur de mode, les métiers de la scène, étalagiste, etc. ‡ Imprimeur, éditeur, correcteur d'épreuves, etc. ▪ Technicien en réfrigération et chauffage, mécanicien, électronicien, informaticien, etc. ★ Agent de voyage, infirmier, technicien en aménagement paysager, etc.

Matières scolaires	Arts et Lettres (‡), Sciences- Mathématique- Informatique (▪) Sciences sociales et humaines (★)
---------------------------	---

Exemples de projets-type prenant en compte : matières scolaires, vie active, métiers et professions (des exemples)

<i>Matières scolaires</i>	<i>Exemples de projets</i>	<i>Vie active</i>	<i>Professions</i>	<i>Métiers</i>
Arts	Construire une maquette	Organisateur de.	Maquettiste	Étalagiste, métiers de la scène
Lettres	Rédiger un article de journal	Responsable d'activités	Journalisme	Correcteur d'épreuves
Sciences-Math-Info	Élaborer et interpréter des statistiques sur	Animateur et responsable d'activités	Enseignant (<i>résultats scolaires</i>)	Plusieurs possibilités
Sciences sociales et humaines	Faire une enquête sur Faire une planification de	Animateur et responsable d'activités (<i>usage de la cigarette chez les jeunes</i>)	Administrateur	Agent de voyage Infirmière

Soulignons quelques exemples simples d'application de l'approche orientante dans une école du primaire.

1. L'exploration des métiers liés à la construction d'une maison

Le projet a consisté à faire construire par les élèves une maison en modèle réduit. Dans ce projet, les notions disciplinaires (mesure, géométrie, rapport et proportion, rédaction de textes (devis), lecture de plans) sont au service de la construction d'une maison. Des parents exerçant des métiers liés à la construction viennent en classe discuter avec les élèves de leur métier tout en les aidant soit à avancer dans la construction de la maison soit en parlant de leur rôle professionnel dans le contexte de la construction ou de la vente d'une maison (menuisier, agent d'immeubles, etc..). Cette maison, à la fin du trimestre, est exposée dans l'école lors des « portes ouvertes » (visite de l'école par les parents).

2. L'exploration des métiers liés à domaine des arts

Le projet consistait à faire venir à l'école primaire un artiste musicien qui, après avoir expliqué son métier aux élèves leur demandait de lui écrire des textes à mettre en musique. Les élèves de cette classe ont produit plusieurs textes qui ont fait l'objet de sélection par l'enseignant et l'artiste avec explications sur la façon dont les choix ont été faits. L'artiste a composé plusieurs chansons avec les textes retenus et avec la participation des élèves, a procédé à l'enregistrement, dans l'école, des

chansons. Plusieurs disques compacts ont été produits pour les élèves et leurs parents.

5. La mise en place de l'approche orientante : quelques conseils

Pour le Ministère de l'Éducation du Québec (2002) la mise en œuvre d'une approche orientante à l'école pourra suivre les lignes d'action suivantes :

- 1- Intégration, par le personnel enseignant, d'éléments d'information et d'orientation dans les programmes disciplinaires, à l'aide de mises en situation ou de références tirées du monde du travail, ou encore d'approches pédagogiques favorisant le développement de l'identité (par projets, coopération, etc.); collaboration entre les professionnels de l'information et de l'orientation et les enseignants pour ce qui est du développement des contenus.
- 2- Planification d'activités de vie scolaire encadrées par des enseignants et des professionnels de l'information et de l'orientation et permettant aux élèves d'explorer le monde du travail et d'exercer des responsabilités (comité d'élèves, caisse scolaire, radio étudiante, coopérative- jeunesse de services, visite de milieux de travail et d'établissements de formation, etc.); mise à contribution des parents et des entreprises de la communauté dans l'organisation de certaines de ces activités.
- 3- Mise à la disposition des élèves des outils pertinents d'information (REPÈRES, Jobboom, etc.) et d'orientation; formation des élèves, offerte par du personnel professionnel ou du personnel de soutien en information scolaire et professionnelle, sur l'utilisation de ces outils.
- 4- Aide (counselling) individuelle assurée par des professionnels de l'orientation (relation d'aide à l'exploration et au processus de décision; analyse du potentiel de l'élève au regard de ses valeurs de ses intérêts; personnalisation de l'information scolaire et professionnelle).

Conclusion

Nous avons présenté les forces en présence qui poussent les responsables d'éducation à revoir leur modèle de formation des jeunes. Nous avons cerné les conditions qui devraient se mettre en place pour une meilleure orientation des jeunes et donné quelques exemples de la situation au Québec. Nous espérons que notre présentation puisse alimenter la réflexion sur ce sujet en regard de l'avenir des jeunes.

Références

Conseil supérieur de l'éducation (1989). *L'orientation scolaire et professionnelle par delà les influences, un cheminement personnel*, rapport annuel 1988-1989 sur l'état et les besoins de l'éducation. Québec : Gouvernement du Québec.

Dupont, P., Gingras, M., Marceau, D. (2002). Implantation d'une approche orientante : Des conditions idéales. Université de Sherbrooke : Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école. http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/implantation_approche_orientante.pdf . Consulté le 2 octobre 2008.

Gingras, M. et Dupont, P. (1992). *Stratégies d'éducation à la carrière*. Sherbrooke : Centre de recherche sur l'éducation au travail, Université de Sherbrooke.

Hoyt, K.B. (1980). Career Education : A report card for the 70's and some predictions for the decade of 1980's. *Journal of Career Education*, 7(2), 82-96.

Louis, R. (2005). Comment rendre l'évaluation orientante. *Communication* présentée au 4^e colloque de l'Association Québécoise de l'information scolaire et professionnelle (AQISEP) sur l'approche orientante, Québec, Hôtel Hilton, 16 mars.

Ministère de l'Éducation du Québec. (2002). *À chacun son rêve : pour favoriser la réussite : l'approche orientante*. Québec : Gouvernement du Québec. <http://gpsao.educ.usherbrooke.ca/documents/meq/Brochure.pdf>. Consulté le 2 octobre 2008.

Quiesse, J-M., Ferré, D. Et Rufino, A. (2007). *L'approche orientante : une nécessité*. Paris : Éditions Qui plus est.